

- *Inauguration :
Résidence Assia Djebar*
- *Les attributions 2021*
- *Départs en vacances*

ACCUEIL DU PUBLIC

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

2 rue Jean Lurçat
Nos services vous accueillent au siège pour les demandes de logement, le paiement de loyer, etc...)

HORAIRE D'OUVERTURE

- > **Le lundi** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- > **Le mardi matin** de 8h30 à 12h
- > **Le mercredi** de 8h30 à 12h et de 13:30 à 17h
- > **Les jeudi** après-midi de 13h30 à 17h
- > **Le vendredi** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

PAS DE RÉCEPTION DU PUBLIC :

Le mardi après-midi et le jeudi matin, ces demi-journées sont consacrées uniquement à la gestion de dossiers

NUMÉRO DES SERVICES : 01 46 56 31 00

LES BUREAUX D'ACCUEIL

Vos gardiens sont vos interlocuteurs privilégiés pour résoudre les problèmes qui peuvent se poser (éclairage, propreté des parties communes, pannes d'ascenseur etc...)

HORAIRE D'OUVERTURE

- > **Le matin** de 8h à 12h
- > **L'après-midi** de 15h à 18h30
(sauf le vendredi de 15h à 17h00)

EN CAS DE NÉCESSITÉ ABSOLUE, LES LOCATAIRES PEUVENT FAIRE APPEL À L'ASTREINTE MISE EN PLACE PAR LA SAIEM

En dehors des heures de présence du gardien, une astreinte de sécurité est assurée.

NUMÉRO DE L'ASTREINTE : 06 07 09 01 29

POUR QUELLES RAISONS UN LOCATAIRE PEUT-IL FAIRE APPEL À L'ASTREINTE ?

Les cas **d'extrêmes urgences**.

Les désordres ou événements majeurs mettant en cause la sécurité des personnes ou des biens.

Ex. : Fuite d'eau importante, refoulement des colonnes d'évacuation des eaux usées, pannes générales d'électricité, de gaz ou de chauffage, explosion, incendie...

LA NOUVELLE RÉSIDENCE ASSIA DJEBAR

Il y a quelques semaines, c'est avec un très grand plaisir que j'ai inauguré au côté de Madame La Maire Jacqueline Belhomme et de Sonia Figuères, maire adjointe à l'habitat, la résidence Assia Djebbar de 62 logements sociaux au 13-15 rue Pierre Valette. Nous souhaiterions faire cela plus souvent. En effet, comme je l'ai plusieurs fois affirmé, aujourd'hui il faut construire davantage. Tout simplement parce qu'il y a en région parisienne plus de 730 000 demandeurs de logements sociaux dont 80 000 dans les Hauts-de-Seine.

Il faut construire plus pour répondre à un vrai besoin de pouvoir habiter en Île-de-France et de ne pas trop s'éloigner de son lieu de travail, en ayant tout simplement la possibilité de vivre dans les départements limitrophes de Paris, notamment dans les Hauts-de-Seine comme Malakoff. Cela fait partie aussi de la qualité environnementale, de réduire les parcours en transport.

J'écrivais dans l'édito du précédent Malak Cité que la question du logement était un thème prédominant et devait être une véritable ambition nationale. Je donnais les chiffres dévoilés par le 27^e rapport de la Fondation Abbé Pierre : 4,1 millions de personnes mal logées, 300 000 personnes sans domicile, 12,1 millions de personnes fragilisées dans leur logement... Des chiffres difficiles et qui démontrent l'urgence de la situation.

Continuer à construire des logements, c'est facile à dire. Pour les bailleurs sociaux, cela devient de plus en plus difficile. Le coût de la construction est élevé et représente un investissement très important pour un organisme comme le nôtre. Surtout avec les différentes lois qui ont mis à mal les finances de nombreux organismes de logements sociaux. Cela nous oblige notamment à emprunter aux organismes financiers tout en restant attentifs à nos capacités financières. Nous devons être audacieux mais rester prudents.

Cette année, la construction de 161 logements sociaux neufs pour Malakoff Habitat sera achevée. Trois résidences au total ! Ce n'est pas rien pour un organisme de la taille de Malakoff Habitat. Nous pouvons nous en réjouir mais il faut continuer et poursuivre, avec le soutien de la ville, cette politique ambitieuse de développement de notre patrimoine qui nous amène à pouvoir inaugurer de beaux projets de grande qualité comme la résidence Assia Djebbar.

Dominique Cardot,
Président de Malakoff Habitat



SOMMAIRE

- 03 **Édito**
Édito de Dominique Cardot
- 04 **L'Évènement**
La résidence Assia Djebbar
- 07 **Infos Travaux**
Réhabilitation de Jules Guesde
Résidence Safran
Résident Dolet
- 08 **L'Actualité de Malakoff Habitat**
Les attributions de 2021
- 10 **Quoi de neuf ?**
- 11 **Vie pratique**
Départ en vacances : quelques conseils
- 12 **Pense-bête**
Les horaires de Malakoff Habitat

LA RÉSIDENCE ASSIA DJEBAR

Malakoff Habitat a inauguré le 12 mai dernier, la nouvelle résidence du 13-15 rue Valette comprenant 62 logements. Elle se nomme désormais Assia Djebbar, du nom d'une grande femme de lettres.



La Maire Jacqueline Belhomme a inauguré en présence des habitants, des Elus, de Dominique Cardot, le Président de Malakoff Habitat et des partenaires de l'opération, cette dernière réalisation qui marque la fin d'une étape importante d'un projet d'ampleur.

« Ce projet d'aménagement urbain est un long cheminement né il y a une dizaine d'années pour repenser ce quartier en bordure de ville » a-t-elle rappelé dans son discours d'inauguration le 12 mai.

Cette résidence fait partie de la dernière tranche du site Brossolette qui rentre dans le cadre de la ZAC Eco quartier Dolet-Brossolette avec 127 logements au total construits : des logements locatifs sociaux et des logements en accession à la propriété.

De gauche à droite : Bénédicte IBOS, Maire adjointe Prévention et Tranquillité publique, Arnaud BEKAERT Directeur général promotion Ile-de-France Bouygues Immobilier, Jacqueline BELHOMME, Maire de Malakoff, Dominique CARDOT, Président de MALAKOFF Habitat, Frédéric ISSALY, Directeur de Malakoff Habitat, Laurent MOUREY Directeur général LinkCity Ile-de-France, Sonia FIGUERES, Maire adjointe à l'Habitat.

62 NOUVEAUX LOGEMENTS



Le Président Dominique CARDOT annonce le nom de la résidence



Les premiers locataires ont emménagé au mois d'avril, dès le lendemain de la livraison de cette résidence neuve composée de deux bâtiments : 6 étages côté rue et 4 étages en cœur d'îlot avec un jardin intérieur. La majorité des logements est traversant et dispose de balcons ou terrasses. Une œuvre d'art est présente dans le hall.

La résidence Assia Djebar est la première des trois livraisons neuves que Malakoff Habitat doit réceptionner cette année. Suivront la résidence rue Danton puis celle de la rue Etienne Dolet. Au total, 161 logements neufs viendront grandir le patrimoine de la SAIEM.





HOMMAGE AUX FEMMES

« Dans le prolongement de la volonté municipale de féminisation de l'espace public, nous voulons poursuivre notre volonté de reconnaître la place des femmes qui ont marqué l'histoire et la société. C'est la raison pour laquelle, nous avons choisi de donner à cette nouvelle résidence le nom d'une grande dame. Nous avons choisi de l'appeler Assia DJEBAR, grande femme de lettres algérienne née en 1936 » a expliqué Dominique Cardot, le président de Malakoff Habitat dans son discours d'inauguration de la résidence rue Valette.



En 2019, Malakoff Habitat avait déjà honoré les femmes en nommant sa résidence étudiante Julie-Victoire Daubié, première femme bachelier en France au XIXe siècle. Cette volonté de féminisation continue avec le nom d'Assia Djébar pour la résidence du 13-15 rue Pierre Valette. C'est la première livraison neuve de cette année, la première d'une série de trois qui nous réserve également les noms de personnalités féminines de premier plan. A suivre ...

QUI EST ASSIA DJEBAR ?

Assia Djébar (1936-2015) est une grande écrivaine, considérée comme l'une des auteures les plus célèbres et les plus influentes du Maghreb. Citée à plusieurs reprises pour le Prix Nobel de littérature, la romancière née en Algérie et fille d'instituteur est une habituée des grandes récompenses littéraires même si elle n'obtient pas le Nobel. De nombreux prix importants lui ont été décernés, surtout à l'étranger notamment en Allemagne, aux États-Unis et en Italie. Elle a été traduite dans une vingtaine de langues.

Assia Djébar est une habituée des premières. Première fille de sa famille à aller à l'école. Première maghrébine à être admise à l'École normale supérieure de Sèvres, en 1955, après avoir fait sa préparation en khâgne à Paris. Première romancière algérienne. Première à enseigner l'histoire de l'Algérie moderne à Alger. Première réalisatrice maghrébine. Et finalement première femme nord-africaine à l'Académie française où elle est élue en 2005.

◀ Une plaque sera apposée à l'entrée de la résidence avec la biographie d'Assia Djébar

74 JULES GUESDE

Les travaux de réhabilitation de ce bâtiment emblématique de 15 étages ont démarré au début du printemps et se poursuivent. L'entreprise s'est installée sur le site. L'échafaudage est en cours d'installation. La présentation du logement témoin est prévue le 29 juin.

Pour rappel, la rénovation de cette résidence vise à améliorer le confort thermique et le cadre de vie des locataires en rénovant notamment l'enveloppe du bâtiment, l'électricité et la ventilation dans les logements.



Livraison prévisionnelle : 2^{ème} trimestre 2023
Coût de l'opération : 3 271 199 € TTC

32 RUE DANTON

Il s'agit du programme de construction de 29 logements sociaux qui a démarré fin 2019 en partenariat avec le promoteur Nexity. Il fait partie d'un ensemble immobilier de 68 logements en accession à la propriété et d'une crèche municipale au rez-de-chaussée. La livraison est prévue courant de l'été.



Livraison prévisionnelle : Été 2022
Coût de l'opération : 7 029 310 €

69-75 RUE ÉTIENNE DOLET

La construction des 70 logements sociaux sur la parcelle de l'ancien garage municipal au 69-75 rue Étienne Dolet devrait s'achever fin septembre. Démarrée en 2020, sous maîtrise d'ouvrage de Malakoff Habitat, les locataires devraient emménager durant l'automne.



Livraison prévisionnelle : Automne 2022
Coût de l'opération : 13 531 368 €



ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS : LES CHIFFRES EN 2021

Les logements sont attribués par la Commission d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements (CALEOL). En 2021, elle s'est réunie à 13 reprises afin de procéder à l'attribution de 231 logements avec bail signé, soit 32 attributions de plus qu'en 2020, et 54 de plus qu'en 2019.



Si le patrimoine de Malakoff Habitat représente 4427 logements, le bailleur ne dispose pas tout seul des droits d'attributions sur la totalité de ses logements. Ce qui signifie qu'il ne peut pas proposer ses candidats pour chaque logement disponible dans son parc. Pour chaque construction ou réhabilitation d'immeubles, Malakoff Habitat est soutenu financièrement par des partenaires qui en contrepartie de leur aide, ont le droit à un certain nombre d'appartements réservés.

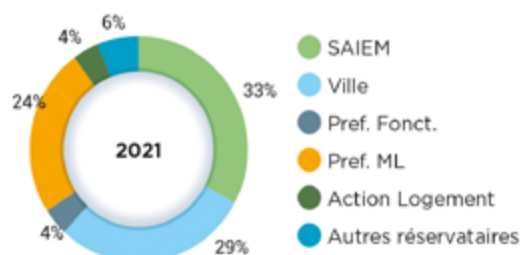
ATTRIBUTION PAR CONTINGENT

33% des logements attribués en 2021 relèvent du contingent SAIEM Malakoff Habitat soit 77 logements toutes typologies confondues représentant un tiers des attributions globales. Une autre partie des attributions relève du contingent ville avec 29% ensuite la préfecture (mal logés et fonctionnaires) avec 28%.

33%

**DES LOGEMENTS ATTRIBUÉS
RELÈVENT DU CONTINGENT
MALAKOFF HABITAT**

C'est pour cela qu'on les appelle « les réservataires » et ils disposent d'un « contingent » d'appartements. Ainsi ils désignent donc les candidats de leur choix sur les logements qui leur sont réservés.

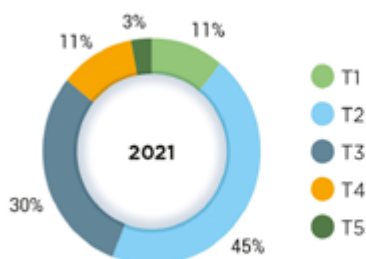


LA CALEOL

La Commission d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements (CALEOL) est l'instance décisionnaire en matière d'attribution. Elle a pour rôle d'examiner les candidatures et d'attribuer les logements appartenant à Malakoff Habitat ou gérés par lui en conformité avec la réglementation et la charte de Malakoff Habitat. En 2021, elle s'est réunie 13 fois.

ATTRIBUTIONS PAR TYPOLOGIE

La majorité des logements attribués en 2021 sont des logements de type 2 et 3, soit 75% des attributions globales. Les logements de type 4 et 5 représentent seulement 14% des attributions, cela s'explique par un faible taux de rotation sur ces typologies et la composition de notre parc.



ANCIENNETÉ DES DEMANDES

Pour rappel, le délai anormalement long dans le département des Hauts-de-Seine au titre de la loi DALO est de 48 mois en moyenne, toutes typologies confondues. Concernant la SAIEM Malakoff Habitat, les ménages qui ont pu bénéficier d'un logement social au sein de notre parc en 2021 ont une ancienneté moyenne de 44 mois, soit 5 mois de moins que pour l'année 2020.

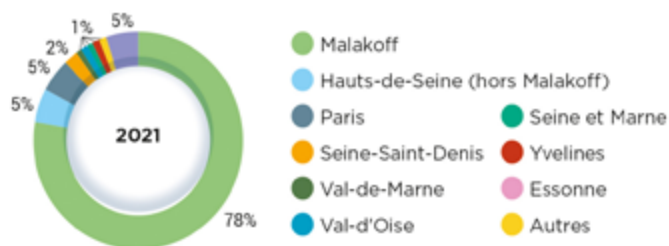


78%

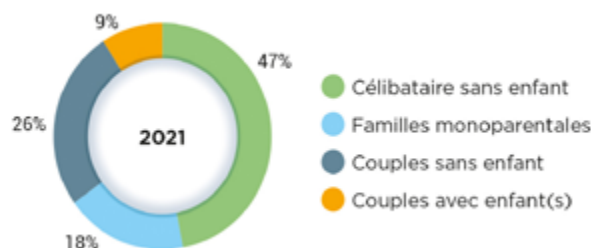
**DES ATTRIBUTAIRES
SONT DÉJÀ
MALAKOFFIOTS**

PROVENANCE DES ATTRIBUTAIRES

78% des attributions prononcées en 2021, tous contingents confondus, ont bénéficié à des ménages habitant déjà à Malakoff.



COMPOSITION FAMILIALE DES MÉNAGES ATTRIBUTAIRES



Les compositions familiales des attributaires les plus représentées sont en adéquation avec le type de logement qui se sont majoritairement libérés sur 2021 (type 1 et type 2).

DÉTECTEURS DE FUMÉE

Comme la réglementation le stipule, l'entretien et le remplacement des détecteurs et avertisseurs autonomes de fumée (DAAF) installés dans les logements sont à la charge du locataire. Malakoff Habitat ne procédera donc ni au remplacement de détecteurs défectueux, ni au changement de leur pile dans les logements.



CHENILLES, ATTENTION !

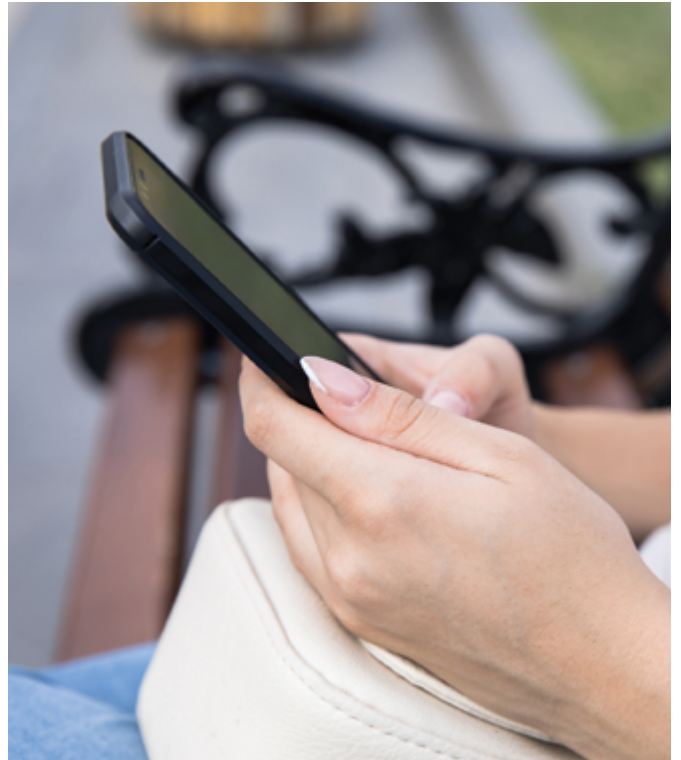
A l'approche de l'été, les chenilles processionnaires prolifèrent sur les arbres. Les micro-pois présents sur le dos de l'insecte sont projetés en l'air lorsque la chenille se sent menacée. Composés de dards, ils libèrent une toxine urticante pouvant entraîner l'apparition de boutons durant trois à quatre jours. Soyez vigilant pour vous, vos enfants et vos compagnons à quatre pattes.



LE POINT SUR LA 5G

Depuis le début du déploiement de cette cinquième génération de la téléphonie mobile, les antennes 5G font débat. L'engagement pris par Malakoff Habitat sur ce sujet était qu'il n'y ait pas de nouveaux points d'émission d'antennes relais sur le patrimoine. Ce qui est bien le cas aujourd'hui.

A ce jour, les antennes relais existantes sur le patrimoine de la SAIEM sont des installations issues de contrats passés avec les opérateurs il y a plusieurs années. Il convient de rappeler que l'ANSES, l'Agence Nationale Sécurité Sanitaire Alimentaire Nationale, dans son dernier rapport publié en avril 2021 n'a pas émis d'avis défavorable à l'implantation d'antenne relais sur le territoire national concernant la santé des personnes.



UN NOUVEAU LOCAL À VÉLO

La résidence du 34/36 Gambetta est équipée d'un tout nouveau local vélos en lieu et place de l'ancien local poubelles. Ce nouveau local peut accueillir 30 à 35 vélos et est équipé de racks au sol et de crochets. Le montant des travaux s'élève à 68 600,00 €.

DÉPARTS EN VACANCES : QUELQUES CONSEILS



Pour quitter votre domicile l'esprit tranquille pendant une longue période, voici quelques conseils :

- **Fermez soigneusement fenêtres et portes.** Sans oublier volets et stores, pour éviter toute intrusion, mais aussi protéger votre logement de la chaleur.
- **Demandez à un proche de relever votre boîte aux lettres** régulièrement pour éviter que le courrier ne s'accumule car une boîte pleine est un signe d'absence. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier sur votre lieu de villégiature par les services postaux.
- **Prévenir vos voisins ou des proches de votre départ**, leur laisser si possible une clé pour qu'ils veillent sur votre logement (aérer, arroser les plantes, repérer tout problème etc.)
- **Au moment du départ, couper l'arrivée d'eau.** La plupart des contrats d'assurance ne couvrent pas un dégât des eaux si la fuite survient durant une absence de plus de 3 ou 5 jours.
- **Ne donnez pas d'informations** sur votre période de vacances sur les réseaux sociaux.
- **Pensez à couper l'arrivée de gaz** si vous en avez une.

L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

L'opération Tranquillité vacances est un service gratuit déployé chaque année du 1er juillet au 31 août pour éviter les cambriolages.

Assuré par la police, ce dispositif s'adresse aux habitants qui ont prévu de s'absenter au minimum 7 jours d'affilée durant les vacances d'été. Pour bénéficier de patrouilles fréquentes en leur absence, l'inscription est obligatoire.

L'inscription à l'opération Tranquillité vacances est à effectuer :

• **Au moins 48h avant votre départ**, si vous réalisez votre démarche en ligne sur le site de service public à l'adresse <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

• **Au moins 5 jours avant votre départ**, si vous préférez vous inscrire sur place, au commissariat de police de Vanves-Malakoff, 28 rue Raymond-Marcheron. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

• **Via le formulaire en ligne sur le site** de la Ville de Malakoff à l'adresse : <https://formulaire.demarches.malakoff.fr/prevention-tranquillite-publique/operation-tranquillite-vacances/>



VOUS RECHERCHEZ UN STATIONNEMENT ?

**MALAKOFF HABITAT VOUS PROPOSE
DES EMPLACEMENTS DE PARKING
À LOUER PRÈS DE CHEZ VOUS !**

CONTACTEZ-NOUS, POUR PLUS D'INFORMATIONS

E-MAIL : administratif@malakoff-habitat.fr

TEL. : 01 46 56 31 00



MALAK CITÉ Journal des locataires de Malakoff Habitat.
Juin 2022 - Tirage : 4800 exemplaires.
Tel : 01 46 56 31 00 – administratif@malakoff-habitat.fr
Directeur de la publication : Frédéric Issaly
Rédaction : Amel Melhaa-Juvenal / Mariata Diallo — Service Communication
Conception graphique et mise en page : ART176 - ART176.com
Impression : LNI PUBLIC IMPRIM
Régie publicitaire : HSP – 01 55 69 31 00 – contact@hsp-publicite.fr
Photo de couverture : Inauguration de la résidence Assia Djebar
Crédits photos : Ville de Malakoff / Séverine Fernandes, Alex Bonnemaïson,
Malakoff Habitat / Amel Melhaa-Juvenal, Canva

*VOTRE SATISFACTION AU CŒUR
DE NOTRE ENGAGEMENT*

www.malakoff-habitat.fr 